

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Fort de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. □

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Bourgogne-Franche-Comté dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



FONDATION

PATRIMOINE

FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bourgogne-Franche-Comté

88, rue Jean-Jacques Rousseau
BP 25105

21051 Dijon Cedex
03 80 65 79 93

bfdclon@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur     



MAIRIE DE SIMANDRE

76 place de la Mairie

71 290 Simandre

03 85 40 20 38

contact@simandre.fr

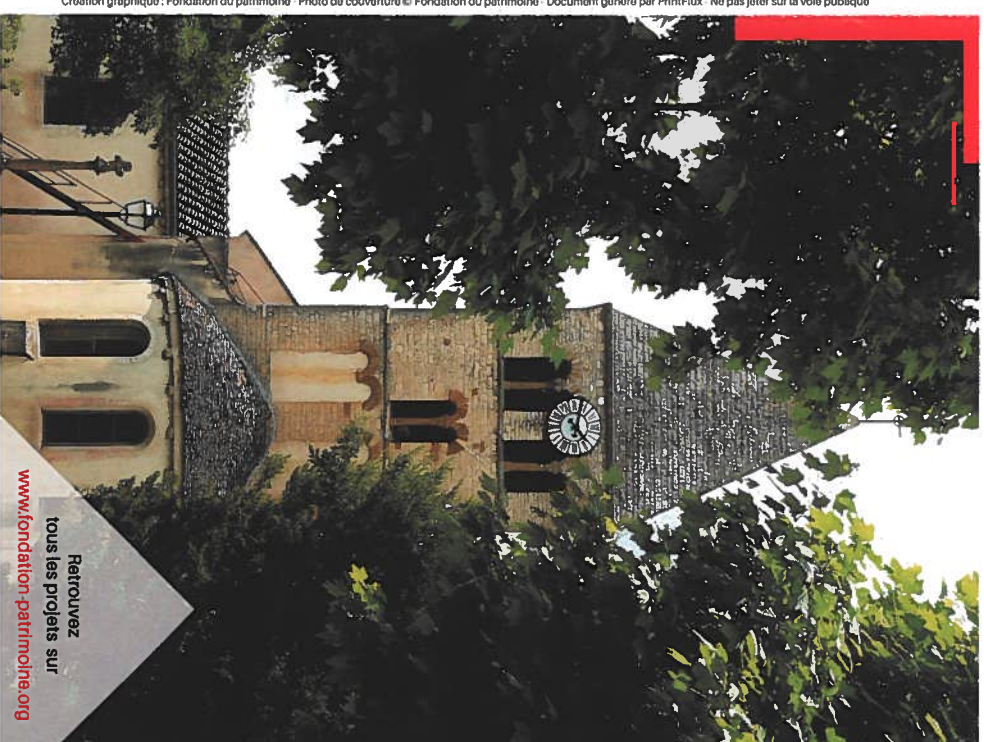
FONDATION
DU
PATRIMOINE

Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

L'église
Saint Jean-Baptiste de
Simandre

(Saône-et-Loire)



LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

Notre église est un bel édifice roman situé à l'extrémité Sud-Ouest de la Bresse loughannaise. Inscrit Monument Historique, l'abside et le clocher ont probablement été édifiés au XI^e siècle. La nef aurait été ajoutée au cours du XIV^e siècle, avant l'adjonction du transept à la fin du XV^e siècle. Elle a subi un agrandissement au XIX^e siècle, avec l'édification d'une sacristie adossée au chevet.

LE PROJET DE RESTAURATION

Plusieurs couches d'enduit ciment qui recouvrent actuellement les façades de l'église ont été identifiées par sondage. Celles-ci sont actuellement fortement encrassées et altèrent les maçonneries en pierre de taille, plus particulièrement les encadrements des baies et les contreforts en pierre de taille.

Suite à la restauration récente des intérieurs de l'église effectuée par la Municipalité, nous souhaitons engager les travaux pour valoriser les façades extérieures de l'édifice.

Pour cela, il est envisagé de remplacer l'enduit ciment par

un enduit à la chaux naturelle. Ainsi, les façades retrouveront une teinte uniforme et harmonisée et leur polychromie naturelle sera mise en lumière, notamment la pierre calcaire blanche et la très belle pierre rose de Prény.

NOTRE PATRIMOINE A BESOIN DE NOUS

Afin de subvenir au montant du restant à charge de la commune, nous ouvrons une souscription en partenariat avec la Fondation du patrimoine. **Habitants, amis, visiteurs ou passants, chacun de nous peut participer à la sauvegarde de notre église qui rythme la vie de notre Commune d'environ 1700 âmes depuis plusieurs siècles. Mobilisons-nous!**

Chaque donateur pourra bénéficier de déductions fiscales incitatives et la Fondation pourra abonder les fonds collectés par le versement d'une aide financière complémentaire. Vous pouvez nous aider en faisant un don par chèque ou en ligne sur le site sécurisé de la Fondation.

Montant des travaux	91 000 €
Objectif de collecte	16 000 €
Début des travaux	Printemps 2019

Credit photos © Fondation du patrimoine



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

L'église Saint Jean-Baptiste de Simandre

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/60585
ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

L'église Saint Jean-Baptiste de Simandre

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 € (Réduction d'impôt à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable)	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 € Réduction d'impôt à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (ceite limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 € Réduction d'impôt de 60 % du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT	80 €	200 €

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre